

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Economie](#) > Contenu

**REQUÊTES | Après Swatch Group en avril 2009, la banque privée genevoise a sollicité en décembre l'administration zurichoise pour exiger de la première banque helvétique une somme proche du million de francs.**



© AFP | La liste des sociétés réclamant officiellement de l'argent à UBS.

PHILIPPE RODRIK | 20.04.2010 | 00:00

Proprement renversant! La Banque Pictet & Cie a mis UBS aux Poursuites à Zurich, en décembre dernier. La banque privée genevoise exige du numéro deux mondial de la gestion de fortune une somme proche du million de francs.

La liste des sociétés réclamant officiellement de l'argent à UBS compte désormais quelques noms prestigieux. A celui de la Banque Pictet & Cie s'ajoutent ceux du Groupe industriel Marcel Dassault et de Lombard International Assurance SA. Ces deux dernières sociétés requièrent, respectivement, des montants de 2,9 millions de francs et 1,7 million.

Sans oublier Swatch Group. Le 24 avril 2009, le leader mondial de l'horlogerie a sollicité l'administration municipale zurichoise pour faire émettre, à l'intention d'UBS, des commandements de payer à hauteur de... 30 millions de francs (voir nos éditions du 17 avril).

Directeur du service de communications de la Banque Pictet & Cie, au bout du Léman, Frank Renggli s'empresse de préciser: «Notre démarche auprès de l'Office des poursuites ne porte pas sur une prétention de notre établissement. Il s'agit simplement d'une réquisition de poursuite faite pour le compte d'un client à titre fiduciaire.»

### **Procès à Paris**

Selon nos recherches, les personnes physiques ou morales demandant des comptes à UBS sur les bords de la Limmat partagent souvent un point commun: une grande partie d'entre elles estime en effet être des victimes d'un certain Bernard Madoff. Et d'UBS aussi!

Du coup, des représentants de la première banque helvétique devraient se retrouver sur le banc des accusés au Tribunal de commerce de Paris le 25 mai. Les plaignants reprochent à la première banque helvétique d'avoir vanté en France les mérites des fonds Luxalpha et Luxinvest sans indiquer dans le prospectus que leur garde avait été déléguée à la maison Bernard Madoff Investment Securities LLC.

Bien que banque dépositaire dans cette affaire, UBS a toujours démenti qu'elle ait recommandé Luxalpha et Luxinvest. Il est en plus vrai qu'au terme d'une enquête, l'autorité de surveillance des marchés financiers luxembourgeois n'a pas trouvé de raison de lui reprocher un quelconque manquement à ses obligations. Ce verdict n'implique cependant pas que les justices française, suisse ou autres seront toutes du même avis. Il devient dès lors urgent de prendre des précautions.

De nombreux investisseurs malheureux manifestent ainsi leurs exigences auprès de l'Office des poursuites de Zurich pour se protéger des délais de prescription. «Il faut en prévoir deux: la prescription annuelle pour les dommages commis de manière extracontractuelle et la prescription décennale pour les dommages commis dans un cadre contractuel», explique Marc Hassberger, avocat genevois conseillant des investisseurs suisses dans Luxalpha.

A notre connaissance, Swatch Group espère encore trouver une solution à l'amiable. Sa direction négocie actuellement avec celle d'UBS. Il est vrai que le poids économique du groupe biennois lui permettra peut-être de trouver d'intéressants arrangements et d'éviter des actions judiciaires aux issues très incertaines.

---

## **Le Parquet enquête sur UBS**

A Zurich, le Ministère public vient d'ouvrir une enquête préliminaire contre UBS. Celle-ci fait suite à une dénonciation de l'avocat Hans-Jacob Heitz, défenseur de nombreux petits actionnaires.

Le plaignant reproche aux dirigeants de la première banque helvétique de s'être montrés trop généreux. UBS aurait ainsi versé 3,3 millions de francs sur la caisse de pension de l'ex-président du conseil d'administration Peter Kurer et 1,2 million sur celle de l'ex-PDG Marcel Rohner. Tout cela gracieusement, sans aucune obligation contractuelle. Et en dépit d'une perte nette de 2,7 milliards de francs au terme de l'exercice écoulé.

L'avenir nous apprendra si ce geste au profit des retraites de Peter Kurer et Marcel Rohner constitue une infraction. En tout cas il interpelle, même si les intéressés ont eux-mêmes renoncé à une partie de leurs bonus.

Avant de succéder à Peter Wuffli, le 6 juillet 2007, Marcel Rohner a en effet travaillé pendant six ans aux côtés de Georges Gagnebin et Raoul Weil pour développer les fameux placements offshore à l'intention de riches contribuables américains.

Nul n'ignore aujourd'hui ce que cette stratégie coûte encore à UBS et à la place financière helvétique. Et Peter Kurer, de mai 2001 à avril 2008, était lui-même le plus

haut responsable des affaires juridiques de l'établissement, membre du directoire depuis le printemps 2002.

Formellement, les allocations aux caisses de pension de Peter Kurer et Marcel Rohner ont dû être proposées au conseil d'administration par le comité de compensation, présidé depuis un an par l'Américaine Sally Bott.

(prk)

---

## Grübel et Villiger à la retraite

Quelle mission! Avant de prendre sa retraite, le président du conseil d'administration d'UBS, Kaspar Villiger, doit préparer celle du PDG Oswald Grübel. Le premier dispose de douze à dix-huit mois pour trouver un successeur au second.

Oswald Grübel naît en Allemagne le 23 novembre 1943. Orphelin de guerre, il fuit la République démocratique allemande à l'âge de 10 ans. Le jeune homme ne perd guère de temps pour réfléchir à son avenir. A 17 ans, il amorce une carrière brillante à la Deutsche Bank.

En 2001, il se fâche avec un certain Lukas Mühlemann et quitte Credit Suisse. Moins d'un an plus tard, la deuxième banque helvétique le convainc de revenir. Oswald Grübel dirige le directoire de Credit Suisse pendant cinq ans et prend une première retraite. Très courte!

En février 2009, il prend en effet les rênes d'une UBS en déroute. Pour ce sauvetage, il choisit de prendre à ses côtés Kaspar Villiger, né le 5 février 1941. Cet ex-président de la Confédération prendra probablement sa retraite juste avant ses 71 ans.

(prk)

## Economie

**Source URL (Extrait le 10.05.2010 - 14:55):** <http://www.tdg.ch/actu/economie/banque-pictet-cie-met-ubs-poursuites-2010-04-19>